



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

travaux

Question écrite n° 46498

Texte de la question

M. François Hollande appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation des communes rurales touchées par la tempête du mois de décembre dernier qui, bien que n'étant pas propriétaires de forêts communales, doivent engager d'importantes dépenses liées aux travaux de réfection de chemins ruraux et forestiers, de réparation de bâtiments communaux ou à l'acquisition de groupes électrogènes. Ces communes ont mesuré, lors de l'adoption des budgets pour l'année 2000, l'ampleur de l'effort financier qu'elles doivent consentir à ce titre et s'inquiètent de la charge financière induite par ces dépenses supplémentaires. C'est pourquoi il lui demande s'il peut être envisagé d'étendre à ces communes rurales le bénéfice de prêts bonifiés au taux préférentiel de 1,5 % accordé aux particuliers et aux communes propriétaires de forêts communales.

Texte de la réponse

Les voiries forestières et communales sont effectivement très sollicitées par le transport des bois chablis, et subissent des usures précoces lorsqu'elles n'ont pas été conçues pour les charges actuelles. C'est pourquoi le Gouvernement, dans le cadre des avenants aux contrats de plan Etat-Région, a proposé de contractualiser des aides à la remise aux normes des pistes et routes forestières, ce dispositif s'appliquant également aux voies communales situées à l'intérieur ou à proximité immédiate d'un massif forestier. Par ailleurs, pour les voiries communales situées hors forêt mais subissant un fort trafic de camions grumiers, certaines régions ont prévu, dans leurs documents uniques de programmation (DOCUP) s'appliquant aux zones relevant de l'objectif 2 ou en régime de transition, de mobiliser des aides communautaires pour la réfection des voiries communales endommagées. Il s'agit là de la solution la plus appropriée pour résoudre les problèmes soulevés.

Données clés

Auteur : [M. François Hollande](#)

Circonscription : Corrèze (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46498

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 27 novembre 2000

Question publiée le : 22 mai 2000, page 3060

Réponse publiée le : 4 décembre 2000, page 6847